cret
Centre de Recherches et d'Etudes Techniques du Tapis

Accréditation
N° 1 - 0921
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ESSAI N° RL 2021/549-1

DELIVRE LE : 21/09/2021

ECHANTILLONNAGE REÇU LE : 03/09/2021

A LA DEMANDE DE : GERFLOR
50 Cours de la République
69627 VILLEURBANNE CEDEX
FRANCE

APPELLATION : **R-55 LOCK ACOUSTIC**

NATURE DE L'ESSAI : Essai de réaction au feu des revêtements de sol selon la norme NF EN ISO 9239-1 (Février 2013) Partie 1 : Détermination du comportement au feu à l'aide d'une source de chaleur rayonnante

Le Directeur Technique
Marc WELCOMME

Le Responsable des Essais
David VANDIERDONCK

L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.
Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'Article L 115-27 du Code de la consommation et de la Loi du 3 juin 1994.
La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisé que sous sa forme intégrale.

Il comporte 4 page(s) et 0 annexe(s)

PROVENANCE DE L'ECHANTILLON À EXAMINER :

Échantillon fourni par le demandeur de l'essai.

DESCRIPTION DU PRODUIT DÉTERMINÉE PAR LE LABORATOIRE:

Famille EN 10582 : Revêtements de sol résilients - Revêtement de sol à base de polychlorure de vinyle en format LVT de 229 mm x 1250 mm – 229 mm x 1492 mm – 399 mm x 730 mm.

INFORMATIONS DONNÉES PAR LE CLIENT :

Technique de fabrication : Extrusion
Composition de la couche d'usage : PVC plastifié
Type de l'envers : mousse XPS
Masse surfacique totale : 7000 g/m²
Épaisseur totale : 5,70 mm
Épaisseur couche d'usure : 0,55 mm

Coloris : Marron

Traitement ignifuge : non

Composition des échantillons :

***Support : Panneau de particules de bois non ignifugé classé Cfl-s1 conforme à la norme EN 13238**
Épaisseur (20 ± 2) mm
Densité (680 ± 50) kg /m³
Dimensions 105 cm x 23 cm

Pose : libre

Nettoyage : non

Conditionnement :

Au moins 14 jours à (23 ± 2)°C et (50 ± 5) % d'humidité relative.

Écarts éventuels par rapport à la méthode d'essai :

Néant

Date de l'essai :

21/09/2021

Durée de l'essai :

Le rayonnement est maintenu pendant 30 minutes.

Le CRET est notifié par l'état français auprès de la Commission Européenne sous le numéro°NB 2401.

RESULTATS :

1) FLUX ENERGETIQUE

Éprouvette	Distance de propagation de la flamme (mm)			Flux énergétique (kW/m²)			Extinction de la flamme (min/s)	Distance maximale de propagation de la flamme (mm)	Flux énergétique critique CHF (kW/m²)
	10 min	20 min	30 min	HF 10	HF 20	HF 30			
1 (L)*	120	140	150	10,7	10,2	-	23 min 50 s	150	10,0
1 (T)*	130	130	130	10,4	-	-	12 min 10 s	130	10,4
2 (L)	130	130	130	10,4	-	-	12 min 20 s	130	10,4
3 (L)	130	150	150	10,4	10,0	-	21 min 00 s	150	10,0
MOYENNE (L)									**10,1**

(L)* → sens longitudinal
(T)* → sens transversal

Observation :

Sens longitudinal : essai réalisé avec joint à 250 mm par rapport au point zéro dans le sens de la longueur de lame.

Sens transversal : essai réalisé avec joint à 229 mm par rapport au point zéro dans le sens de la largeur de lame.

	Temps en minutes (min) et secondes (s) pour atteindre les élongations			
Distance de propagation de la flamme (mm)	1 (L)*	1 (T)*	2 (L)	3 (L)
50	3 min 00 s	2 min 50 s	2 min 50 s	2 min 50 s
100	4 min 20 s	4 min 10 s	4 min 10 s	4 min 40 s
150	21 min 00 s			14 min 20 s
200				
250				
300				
350				
400				
450				
500				
550				
600				
650				
700				
750				
800				
850				
900				
950				
1000				

2) DENSITÉ DES FUMÉES

Éprouvette	Atténuation maximale de luminosité (%)	Atténuation totale de luminosité (% X min)
1 (L)*	57,8	457,6
1 (T)*	54,2	230,1
2 (L)	54,6	218,8
3 (L)	52,2	301,9
Moyenne (L)	**54,9**	**326,1**

Les résultats d'essai ne concernent que le comportement des éprouvettes d'un produit dans les conditions particulières de l'essai ; ils ne sont pas destinés à être le seul critère d'évaluation du danger d'incendie présenté par le produit en utilisation.

Fin du rapport